

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 octobre 2019

DELIBERATION N° 20191024-46

❖ **Objet : Modification des Statuts du SDE 24**

- Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal qu'en date du 10 septembre 2019, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne a adopté à l'unanimité la modification des statuts du SDE 24.
- Le conseil Municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24.

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **APPROUVE** le projet des statuts du SMDE ainsi modifiés.
-

DELIBERATION N° 20191024-47

❖ **Objet : Modification des Statuts du SMDE.**

- Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal du souhait du SMDE, exprimé par délibération en date du 26/09/2019, de modifier ses statuts.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suite favorable donnée à cette demande de modification des Statuts par le Comité Syndical du SMDE lors de sa réunion du 26/09/2019.

**APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **DECIDE D'ACCEPTER** la modification des statuts du SMDE.
- **APPROUVE** le projet des statuts du SMDE ainsi modifiés.

DELIBERATION N° 20191024-48

❖ Objet : Transfert des compétences Eau et Assainissement collectif de la Commune de CAMPAGNE au SMDE 24.

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les éléments suivants :
 - Par délibération en date du 1er Mars 2019, la Commune de CAMPAGNE sollicite le transfert de la compétence Eau (bloc 6.32) au SMDE 24.
 - Par délibération en date du 1er Mars 2019, la Commune de CAMPAGNE, sollicite le transfert de la compétence Assainissement collectif (bloc 6.41) au SMDE 24
 - Le Comité Syndical du SMDE 24, lors de sa réunion du 26/09//2019 a donné une suite favorable à cette demande d'adhésion.
- Conformément aux statuts du SMDE 24, il convient de soumettre à l'acceptation de chaque commune adhérente au SMDE 24, le transfert des compétences de cette Commune au SMDE 24.
- Monsieur le Maire propose de les accepter.

APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNINICIPAL

Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **DECIDE D'ACCEPTER** le transfert de la compétence optionnelle « Eau » (bloc 6.32) au SMDE 24, à compter du 01/01/2020, de la Commune de CAMPAGNE
 - Décide d'accepter le transfert de la compétence optionnelle « Assainissement collectif » (bloc 6.41) au SMDE 24, à compter du 01/01/2020 de la Commune de CAMPAGNE
-

DELIBERATION N° 20191024-49

❖ Objet : Achat parcelle D672 à M. DUCOMMUN FRANCK

- Le Maire informe le Conseil Municipal que **M. HENRI DUCOMMUN-RIGOLE-FRANCH**, demeurant 30 avenue du Général de Gaulle 66650 BANYULS SUR MER, a accepté de vendre la parcelle D 677 pour 20 ca au lieu-dit Le Porteil, dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit en Dordogne, pour la somme de 10€.
- Monsieur le Maire fera publier et enregistrer à ses frais le présent acte au Service de le Publicité Foncière de SARLAT.
- Il convient au Conseil de délibérer pour autoriser cet achat.

APRES en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNINICIPAL

Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **ACCEPTTE** l'achat de la parcelle D 677 d'une superficie de 20ca à **M. HENRI DUCOMMUN-RIGOLE-FRANCH** au prix de **10 €**.
 - **PRECISE** que tous les frais relatifs à cet achat seront pris en charge par la commune de Campagne
 - **AUTORISE** Le Maire Thierry PERARO à faire dresser et signer tous actes complémentaires.
-

DELIBERATION N° 20191024-50

Objet : plan de financement- .2ème tranche bourg-Place de l'Eglise

Monsieur le Maire présente le plan de financement des travaux de la 2ème tranche du bourg-Place de l'Eglise.

DEPENSES PREVUES :

	HT	TTC
Montant des travaux	155 000.00€	186 000.00€
Honoraires et divers	14 000.00€	16 800.00€
Total	169 000.00€	202 800.00€

FINANCEMENT PREVU :

SUBVENTIONS	BASE	TAUX	PREVUES
DETR	155 000.00€	25%	38 750.00€
DETR SUPP ZRR	155 000.00€	5%	7 750.00€
CONSEIL DEPARTEMENTAL	155 000.00€	20%	31 000.00€
		TOTAL	77 500.00€

FCTVA	169 000.00	16.404%	27 723.00€
-------	------------	---------	------------

TOTAL SUBVENTIONS +FCTVA	105 222.76€
RESTE A FINANCER	97 577.00€
EMPRUNT COMMUNE	80 000.00€
AUTOFIANCEMENT COMMUNE	7 577.24€
CREDIT RELAIS A SOUSCRIRE	105 222.76€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VALIDE le plan de financement tel qu'il est présenté

DELIBERATION N° 20191024-51

❖ Objet : noms des rues et des voies de la commune

- Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'adressage de la commune revêt un intérêt évident pour faciliter la rapidité de l'acheminement des services de secours, pour optimiser les délais de livraison mais aussi pour le déploiement de la fibre optique.
- Monsieur présente au Conseil Municipal la liste établie pour le nom des voies de la commune :

NOMS des Rues et des voies			
N°	Nom 1	Début de Voie	Fin de voie
1	Rue du Boulanger	0D0325	0D0427
2	Rue du Cordonnier	0D0314	0D0315
3	Route du Bugue	0B0413 (POINT DE REF.)	0D0422(RIVIERE)
4	Chemin des écoliers	0B0513	0B0090
5	Route des Eyzies	0B0413 (POINT DE REF.)	0A0620
6	Allée du Port	0D0634	0D0338 (RIVIERE)
7	Place de l'Eglise	0A0707	0A0707
8	Place de la Liberté	0D0312	0D0325
9	Chemin du Presbytère	0B0527	0B0433
10	Chemin du Roc de la Benque	0B0001	0B0434
11	Route de Saint Cyprien	0B0413 (POINT DE REF.)	0B0172
12	Route de Roqueville	0A0413	0A0176
13	Chemin du Petit Champ	0A0647	0A0549
14	Route de la Vergnolle	0A0838	0A0269
15	Chemin de Nabinal	0A0147	0A0189
16	Route de la Faravie	0A0799	0A0105
17	Rue des Combettes	0A0202	0A0061
18	Chemin des Forges	0A0256	0A1132
19	Chemin du Solleilal	0A0310	0A0690
20	Route de la Guillarmie	0A0770	0A0825
21	Chemin des carrières	0A0770	0A0343
22	Chemin de Castaneyrol	0B0017	0B0011

23	Route de Fongibe	0B0410	0B0407
24	Route de Ménard	0B0142	0B0223
25	Chemin des Rauges	0B0226	0B0239
26	Route de Bellot	0B0082	0B0407
27	Chemin du Grand bois	0B0333	0C0657
28	Chemin de la Doubine	0C0618	0C0610
29	Chemin de la Sapinette	0C0591	0C0605
30	Chemin du Vilajoux	0B0372	0B0359
31	Chemin des Bernards	0B0378	0B0518
32	Chemin de Jean de Négro	0B0063	0B0055
33	Route du Coux	0D0349	0C0394
34	Route du Peyrat	0D0630	0C0397
35	Route du Porteil bas	0D0464	0D0030
36	Route du Porteil haut	0D0035	0D0049
37	Chemin de la Fontaine	0D0652	0D0129
38	Route du Muscle	0D0478	0D0462
39	Chemin de la Fage	0C0549	0D0598
40	Chemin des Grésailles	0D0628	0D0175
41	Route de la Redonde	0C0020	0D0570
42	Chemin des Egals	0C0445	0C0455
43	Chemin du cerisier	0C0447	0C0470
44	Chemin de l'ancien lavoir	0C0439	0C0417
45	Route des Terrières	0C0300	0C0247
46	Boucle de Cabans	0C0271	0C0246
47	Chemin du puits	0C0878	0C0209
48	Chemin de Souillac	0C0116	0C0125
49	Route du Terme	0C0028	0C0933
Parking 1	Parking des Randonneurs	0A0695	0A0695
Parking 2	Parking de l'Ecole	0B0436	0B0436
Parking 3	Parking des Marquises	0D0633	0D0634

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Par 8 voix pour, 0 voix contre 0 abstention

- **VALIDE** la liste du nom des voies et des rues de la commune.
-